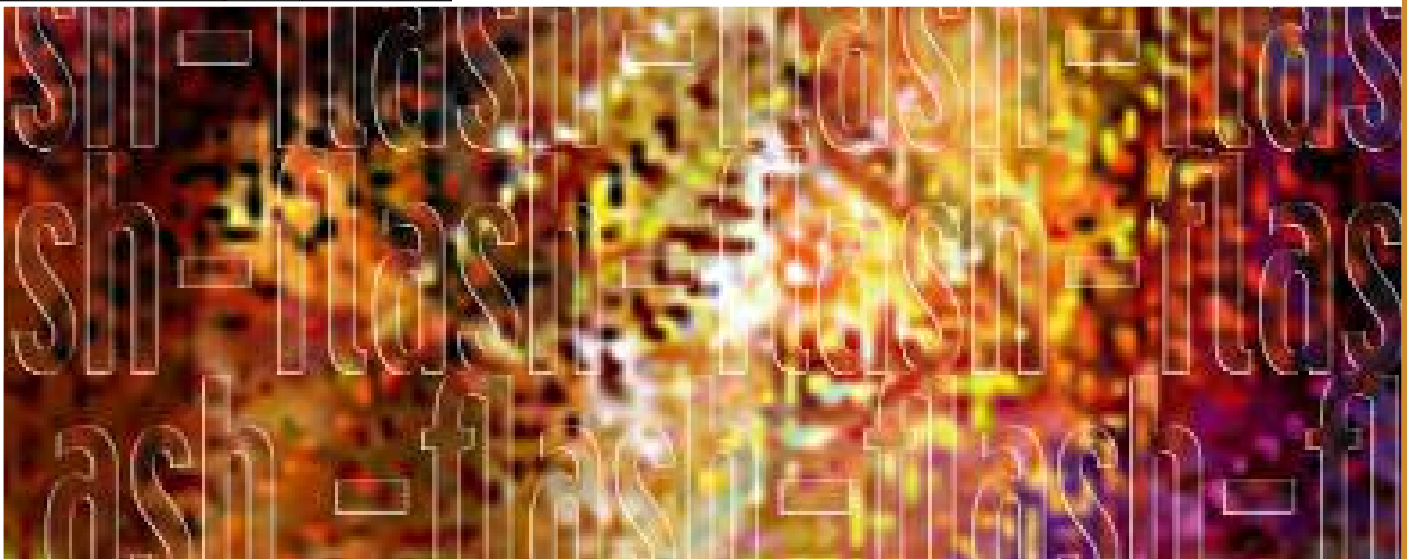


# FLASH<sub>ur...</sub>

## Spectacle vivant - Audiovisuel Cinéma - Multimédia

Etat des lieux emploi/formation en France et en Basse-Normandie



Ressources sur l'emploi, la formation et les métiers

# Spectacle vivant - Audiovisuel

## Cinéma - Multimédia

Les sources statistiques présentées dans le présent document sont reconnues et utilisées par la Commission permanente sur l'emploi du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS). (En annexe « le système statistique sur l'emploi dans le spectacle »)

Concernant les nomenclatures permettant d'identifier les secteurs et professions du spectacle, les codes préconisés par la Commission permanente sur l'emploi du CNPS, figurent en annexe.

Une grande partie des analyses contenues dans le présent document s'appuie sur les travaux de cette commission et de ses partenaires (ANPE, AFDAS, UNEDIC, Caisse des Congés Spectacles, etc.).



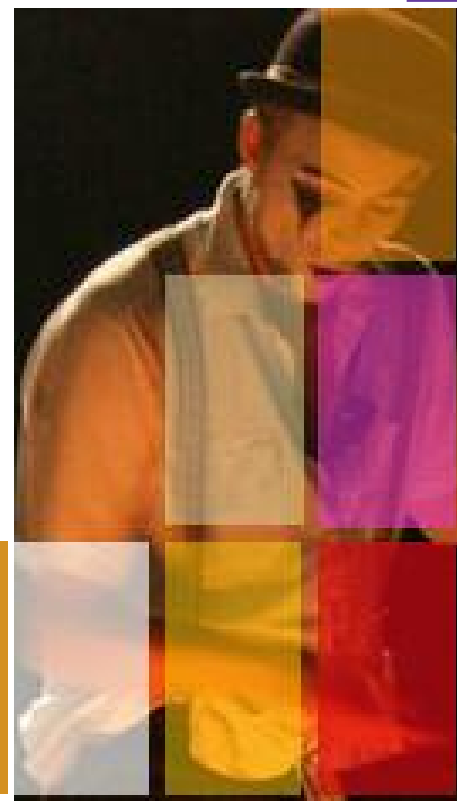
### Précision sur les sociétés de l'industrie du jeu vidéo et du multimédia

Comme le souligne l'Agence Française pour le Jeu vidéo (AFJV), il n'existe pas de secteur d'activité « multimédia » et encore moins « jeux vidéo » dans la Nomenclature d'Activités Française (NAF). Les entreprises de création de jeux vidéo ou de produits multimédia doivent donc faire le choix de s'inscrire soit dans la catégorie « activités informatiques » soit dans les « activités récréatives, culturelles et sportives ». Seul le second choix va donner la possibilité d'employer des intermittents du spectacle (regroupant les codes NAF audiovisuel tel que présentés en annexe).

Une enquête de l'AFJV auprès de 131 sociétés inscrites à son annuaire permet de constater que 16% des sociétés multimédia utilise un code NAF permettant l'emploi d'intermittents du spectacle.

Dans le cadre de notre présente étude, seules les structures déclarées sous les codes NAF définis en annexe sont prises en compte dans les données traitées. Les sociétés multimédia déclarées dans la catégorie « activités informatiques » ne sont dès lors pas identifiables.

1



### 03 L'emploi

- 3 | Identification et vie des entreprises
- 9 | L'emploi dans le spectacle

### 15 Le marché du travail

- 15 | Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle
- 20 | L'offre d'emploi

### 21 La formation

- 21 | L'offre de formation
- 23 | La formation continue dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

### 25 Synthèse

### 27 Annexes



# L'emploi

## IDENTIFICATION ET VIE DES ENTREPRISES



Deux sources peuvent être analysées pour recenser les établissements employeurs du secteur du spectacle :

- ◆ L'AFDAS constitue l'OPCA des entreprises dont l'activité se trouve dans les domaines du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs.
- ◆ L'UNEDIC s'intéresse aux établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail.

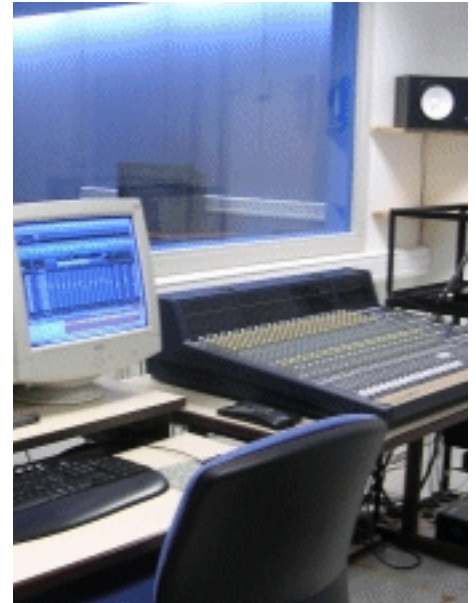
Par ailleurs, en ce qui concerne le spectacle vivant, le GUSO identifie l'ensemble des employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant et qui emploient sous contrat à durée déterminée des artistes et des techniciens du spectacle vivant.

### Les entreprises cotisantes à l'AFDAS

L'AFDAS est l'organisme paritaire collecteur agréé qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs.

Le champ d'activité de l'AFDAS regroupe plus de 50.000 entreprises, dont 34.000 ont versé une contribution en 2005.

Les entreprises adhérentes à l'AFDAS sont majoritairement de très petites entreprises dont l'effectif est inférieur à dix salariés et sont représentées sur l'ensemble du territoire national (40% en Ile-de-France, 60% dans les autres régions). Près de 17.000 entreprises déclarent des intermittents du spectacle et plus de 9.000 des salariés sous CDD de droit commun.



### Répartition des entreprises cotisantes par branche d'activité

	En nombre d'entreprises	En contributions
Spectacle vivant	41%	20%
Exploitation cinéma et distribution de films	3%	3%
Audiovisuel	20%	40%
Publicité et distribution directe	24%	29%
Loisirs	11%	6%
Divers	1%	2%

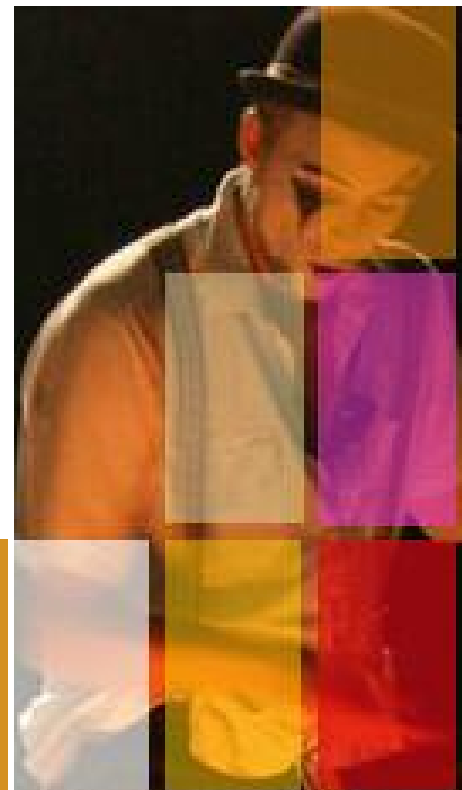
Source : AFDAS - Bilan d'activité 2005

### Les entreprises cotisantes du spectacle vivant

Source : AFDAS - Bilan d'activité 2005 Spectacle Vivant

13.260 entreprises cotisantes, dont :

- ◆ 92% sont des entreprises de moins de 10 salariés et plus de la moitié fonctionnent sans aucun permanent ;
- ◆ 70% sont implantées en région (hors Ile-de-France). La délégation Ouest de l'AFDAS (dont fait partie la Basse-Normandie) regroupe 10% de ces structures.





### Répartition des entreprises cotisantes par secteur professionnel

913E Associations	10%
923K Autres spectacles	2%
923D Salles de spectacle	3%
923B Services annexes aux spectacles	16%
923A Production et diffusion de spectacle	62%
Autres	7%



### Les entreprises cotisantes de l'audiovisuel

Source : AFDAS - Bilan d'activité 2005 Audiovisuel

6.441 entreprises cotisantes (métropole), dont :

◆ plus de 91% sont des entreprises de moins de 10 salariés et l'activité est représentée à plus de 95% par des entreprises de moins de 20 salariés ;

◆ les trois quarts des entreprises cotisantes se concentrent dans trois régions : Ile-de-France 64% - Rhône-Alpes 6% - PACA 5%. (A titre d'information, la Basse-Normandie représente 0,6% des structures avec 40 entreprises cotisantes en 2005).



### Répartition des entreprises cotisantes par secteur professionnel

Production audiovisuelle et cinématographique	72%
Diffusion TV	2%
Production et diffusion radio	13%
Industries techniques	13%

Remarque : Les secteurs d'activité « cinéma » (exploitation cinéma et distribution de films) et « audiovisuel » rassemblent 7.179 entreprises cotisantes

Au total, les entreprises cotisantes à l'AFDAS dans les champs d'activité du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel sont au nombre

de 20.439 en 2005, les trois principales régions d'implantation regroupant près de 60% des structures (IDF 41% - Rhône-Alpes 9% - PACA 8%).

266 entreprises cotisantes en Basse-Normandie en 2005 soit à peine plus de 1% du total national (194 dans le spectacle vivant et 72 en cinéma et audiovisuel)



	Spectacle vivant	Cinéma et audiovisuel	Total
<b>Total des entreprises cotisantes, dont :</b>	<b>13.260</b>	<b>7.179</b>	<b>20. 439</b>
Île-de-France	4.038	4.278	8.316
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1.299	393	1.692
Rhône-Alpes	1.329	500	1.829
Basse-Normandie	194	72	266

Source : AFDAS





## Les établissements du spectacle affiliés à l'UNEDIC

### ◆ France

Au 31 décembre 2006, l'UNEDIC recense environ 17.300 établissements dans le secteur du spectacle (établissements ayant au moins un salarié permanent au 31 décembre), dont près de 11.600 dans le spectacle vivant et 5.700 dans l'audiovisuel.

Les quelques 123.400 salariés permanents travaillant dans ce secteur se répartissent de manière égale entre spectacle vivant et audiovisuel, et la répartition hommes/femmes se fait dans les mêmes proportions.

Les établissements du spectacle affiliés à l'UNEDIC se présentent comme de petites unités économiques : 70% d'entre eux ont entre 1 et 4 salariés. Ce poids des toutes petites structures varie de 62% dans l'audiovisuel à 75% dans le spectacle vivant. Les établissements sont, en moyenne, de plus grande taille dans les activités de l'audiovisuel (avec une moyenne de 11 salariés permanents contre 5 dans le spectacle vivant).

En terme de localisation, un établissement du spectacle sur trois est implanté en Ile-de-France où l'on retrouve également près de la moitié des salariés permanents. La prépondérance de cette région est largement marquée dans l'audiovisuel : la moitié des établissements se situent en IDF ainsi que 67% des effectifs permanents de l'activité audiovisuelle. Pour ce qui concerne le spectacle vivant l'Ile-de-France regroupe un établissement sur quatre et plus d'un tiers des salariés permanents. Au final, trois régions regroupent la moitié des établissements du secteur du spectacle et près des deux tiers des effectifs permanents : Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.

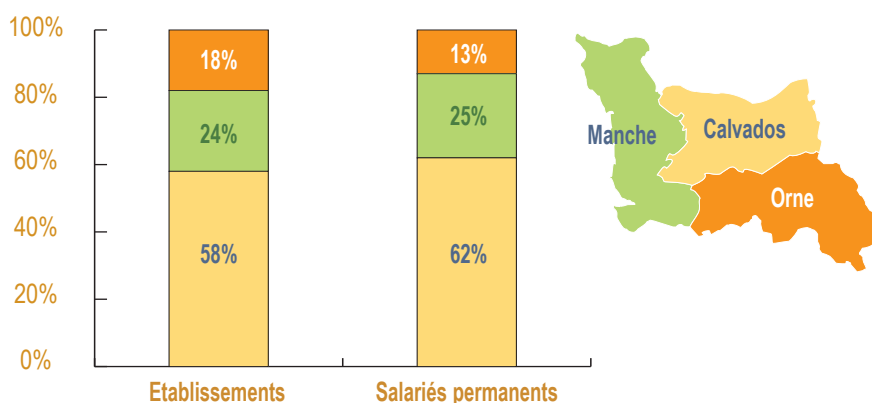
### ◆ Basse-Normandie

En Basse-Normandie, l'UNEDIC recense 313 établissements dans le secteur du spectacle dont 220 dans le spectacle vivant et 93 dans l'audiovisuel.

Plus de 60% des salariés permanents travaillent dans les activités du spectacle vivant.



Répartition géographique des établissements et salariés permanents du spectacle en Basse-Normandie





## Etablissements et salariés du secteur du spectacle en France et Basse-Normandie au 31/12/2006

	France		Basse-Normandie		
	Nb éta	Effectifs	Nb éta	Effectifs	
<b>Activités de l'audiovisuel</b>					
221G	Édition d'enregistrements sonores	536	3926	7	13
921A	Production de films pour la télévision	430	2278	2	3
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	891	4180	13	42
921C	Production de films pour le cinéma et la télévision	648	2998	3	34
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	617	7602	4	21
921F	Distribution de films cinématographiques	113	1048	-	-
921G	Édition et distribution vidéo	126	1452	-	-
921J	Projection de films cinématographiques	991	9603	38	189
922A	Activités de radio	893	10062	24	148
922B	Productions de programmes de télévision	276	2799	-	-
922D	Édition de chaînes généralistes	86	11413	2	88
922E	Édition de chaînes thématiques	96	4188	-	-
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de TV	25	1315	-	-
<b>Total audiovisuel</b>		<b>5.728</b>	<b>62.864</b>	<b>93</b>	<b>538</b>
<b>Activités du spectacle vivant</b>					
923A	Activités artistiques	7855	33439	152	442
923B	Services annexes aux spectacles	1721	9129	29	106
923D	Gestion de salles de spectacles	1422	15359	30	269
923K	Activités diverses de spectacle (dont bals)	588	2607	9	73
<b>Total spectacle vivant</b>		<b>11.586</b>	<b>60.534</b>	<b>220</b>	<b>890</b>
<b>Ensemble des activités de l'audiovisuel et du spectacle</b>		<b>17.314</b>	<b>123.398</b>	<b>313</b>	<b>1.428</b>

Source : UNEDIC - Fichier de la statistique annuelle des établissements affiliés - données 2006 - Champ : entreprises employant au moins un salarié - effectifs au 31/12

### Précisions / avertissements :

L'affiliation à l'assurance chômage est obligatoire pour tout établissement du secteur privé industriel et commercial employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail.

Certaines catégories de personnel sont exclues des statistiques de l'Assedic. C'est le cas des intermittents du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle.

Les données de la dernière année connue (en l'espèce 2006) sont provisoires et sont rectifiées l'année suivante.

## Les employeurs occasionnels du spectacle vivant

Source : Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel n°47 oct. 2006 - Emploi et spectacle synthèse des travaux de la commission permanente sur l'emploi du CNPS 2005-2006

Depuis le 1er janvier 2004, le Guso se substitue à l'AFDAS et regroupe l'ensemble des employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle (en référence à la nomenclature NAF - voir annexe).

Ce dispositif simplifié de déclaration et de paiement des cotisations sociales est réservé aux groupements d'artistes et **aux organisateurs non professionnels de spectacle vivant.**

Environ 100.000 employeurs actifs sont recensés en 2004, dont plus de la moitié sont des associations.

En moyenne, 5 déclarations par employeur dans l'année.

Environ deux tiers des déclarations concernent des musiciens.



### Répartition des employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant en 2004

	Nombre d'employeurs actifs	
Secteur public	8910	9%
Secteur associatif	51090	51%
Entreprises	11536	12%
Particuliers	28358	28%
<b>Total</b>	<b>99.895</b>	<b>100%</b>

Source : Guso - Données 2004



### Répartition des déclarations effectuées au Guso en 2004 selon l'emploi occupé

	Déclarations	
Artistes de variétés	42105	9%
Chanteurs	66196	14%
Comédiens	26750	5%
Danseurs	21431	4%
Musiciens	307077	63%
Techniciens	21558	4%
Autres	5197	1%
<b>Total</b>	<b>490.314</b>	<b>100%</b>

Source : Guso/DEPS

## La démographie des entreprises du spectacle

*Avertissement : les données ci-après ne prennent pas en compte les associations, ce qui constitue une limite importante pour le spectacle vivant où elles sont nombreuses.*

### Les créations d'établissements dans le spectacle

Source : Fichier Sirene de l'Insee analysé dans le cadre de la commission permanente sur l'emploi du CNPS

Les évolutions dans le spectacle depuis 1994 sont les suivantes :

- ◆ une forte augmentation du nombre de création de 1994 à 2000 (+12%),
- ◆ un début de diminution entre 2000 et 2002



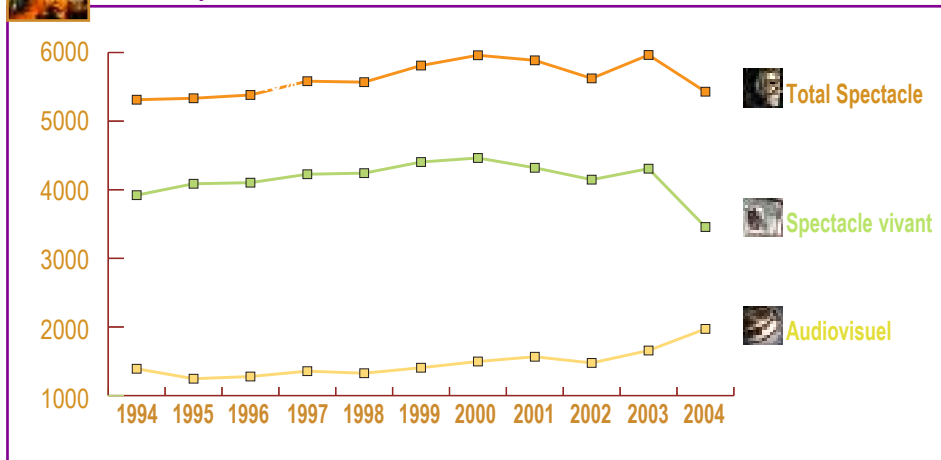


◆ des créations augmentant en 2003 pour fortement diminuer en 2004

Entre les deux composantes du spectacle, les évolutions sont contrastées : dans l'audiovisuel la tendance est nettement à la hausse depuis 2002, alors que dans le spectacle vivant la situation est inversée avec une baisse des créations depuis 2000 (malgré un sursaut en 2003). Cependant en volume, les créations dans le spectacle vivant restent largement majoritaires par rapport à l'audiovisuel : en moyenne sur la période, le spectacle vivant concentre près des trois quarts des créations du spectacle.



**Evolution du nombre de créations d'établissements dans le spectacle de 1994 à 2004**



### Tendances en matière de défaillances d'entreprises

Source : Enquêtes Sine de l'Insee analysées dans le cadre de la commission permanente sur l'emploi du CNPS

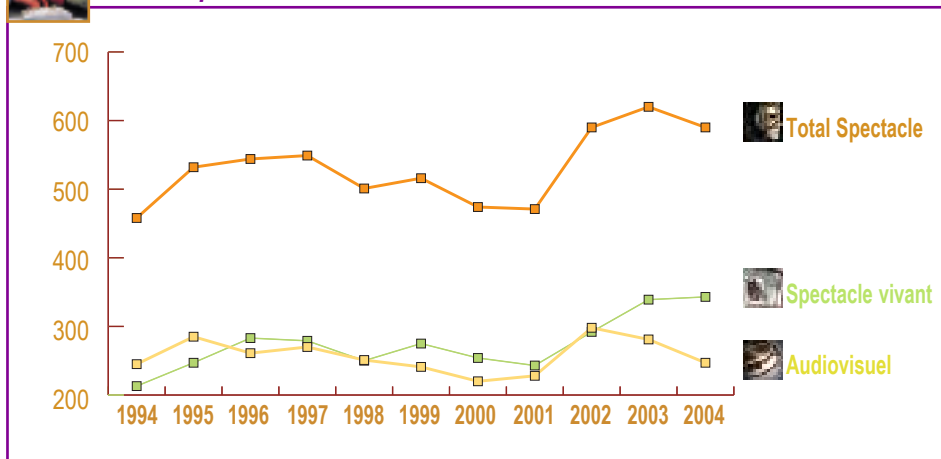
Précision : l'Insee publie des statistiques sur les défaillances d'entreprises qui ne correspondent qu'à une faible part des cessations (uniquement lorsqu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à leur encontre)

La commission permanente sur l'emploi de la CNPS fait les constats suivants :

◆ le taux de survie des entreprises du spectacle est comparable au reste de l'économie : parmi les entreprises du spectacle créées en 1998, 52% sont encore en activité au bout de cinq ans (51% dans l'ensemble de l'économie).  
 ◆ les entreprises de l'audiovisuel semblent être beaucoup plus pérennes que celles du spectacle vivant (65% de taux de survie à cinq ans contre 48% dans le spectacle vivant).



**Evolution du nombre de disparitions d'entreprises dans le spectacle de 1994 à 2004**



◆ deux facteurs influent sur la probabilité de survie des entreprises du spectacle :

- le statut : un tiers des entreprises individuelles du spectacle disparaissent au bout de deux ans contre 7% pour les sociétés (le taux passant à 57% au bout de cinq ans contre un tiers pour les sociétés).
- le niveau de diplôme du créateur d'entreprise : le fait d'avoir un diplôme ou non semble avoir une influence puisque à cinq ans le taux de survie d'une entreprise avec un créateur sans diplôme est d'à peine plus d'un tiers alors qu'il est de 55% dans les situations où le créateur a un diplôme.



## L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE



### Les effectifs du spectacle

Pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle, la commission permanente sur l'emploi du CNPS considère AUDIENS comme la source la plus exhaustive sur le volume d'activité (masse salariale et nombre de personnes) dans le spectacle, regroupant intermittents et permanents\*.

(AUDIENS est l'organisme chargé de la gestion administrative et comptable d'institutions de protection sociale des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel).

Champ : Ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle - Dernières données disponibles 2003

#### ◆ Les salariés intermittents et permanents

En 2003, environ 264.000 salariés ont travaillé au moins une journée dans l'une des activités du spectacle (l'un des 17 codes NAF du spectacle), avec une répartition entre trois quarts d'intermittents et un quart de salariés permanents, et une légère prédominance de l'activité audiovisuelle (56% des effectifs se situant dans l'audiovisuel).

Si on ajoute à cela les intermittents ayant travaillé dans d'autres activités du spectacle\*\* et ceux étant intervenus sur des manifestations occasionnelles, le total des salariés ayant eu une activité du spectacle en 2003 tourne autour de près de 330.000 personnes.

Les régions les plus actives en matière de spectacle sont au nombre de trois : Ile de France (deux tiers des effectifs) - PACA (7%) - Rhône-Alpes (7%)



\* Pour les permanents, certains grands établissements de l'audiovisuel (toutes les télévisions et radios publiques notamment) ne figurent pas dans le champ Audiens. C'est aussi le cas de l'Opéra de Paris dans le spectacle vivant.

\*\* Il s'agit des effectifs des entreprises déclarant au moins un intermittent, dont le code NAF est autre que les 17 NAF du spectacle, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle



### Nombre de salariés intermittents et permanents dans le spectacle en 2003

	France			Basse-Normandie		
	Intermittents	Permanents	Total (2)(3)	Intermittents	Permanents	Total (2)(3)
Spectacle vivant	110 854	36 116	143 539	1 325	414	1 716
Audiovisuel	114 286	36 818	148 550	122	286	407
<b>Total spectacle (1)</b>	<b>198 466</b>	<b>72 453</b>	<b>263 878</b>	<b>1 417</b>	<b>698</b>	<b>2 091</b>
Autres activités du spectacle (1)(4)	84 904	-	84 904	2 192	-	2 192
Manifestations occasionnelles (5)	74 477	-	74 477	2 159	-	2 159
<b>Total des effectifs déclarés à Audiens (2)</b>	<b>265 632</b>	<b>72 453</b>	<b>329 786</b>	<b>4 800</b>	<b>698</b>	<b>5 462</b>

(1) Nombre d'individus dédoublonnés sur le code NAF : un individu déclaré sur plusieurs codes NAF n'est compté qu'une seule fois au niveau des totaux.

(2) Nombre d'individus dédoublonnés par statut : un individu déclaré à la fois comme intermittent et comme permanent ne sera compté qu'une seule fois.

(3) Nombre d'individus dédoublonnés sur la région d'implantation : un individu déclaré par deux établis-

sements ayant le même code NAF mais n'étant pas implantés dans la même région n'est comptabilisé qu'une seule fois au niveau des totaux.

(4) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un intermittent, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessous, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(5) Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations occasionnelles déclarées par des entreprises

qui ne sont pas du spectacle et qui ont ponctuellement fait appel à des intermittents. Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'exercice traité. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

### Zoom sur la Basse-Normandie

En 2003, au nombre d'environ 2.100, les salariés du spectacle bas-normand ne représentent que 0,8% des salariés en France.

Si le spectacle vivant est davantage présent en région que l'audiovisuel (81% des salariés du spectacle en 2003 le sont dans le spectacle

vivant), il s'avère que sa place au niveau national demeure très réduite (1,2% des effectifs nationaux du spectacle vivant et 0,3% dans l'audiovisuel).

Plus largement la Basse-normandie regroupent 1,6% des effectifs totaux déclarés à Audiens

### ◆ La masse salariale du spectacle

En terme de masse salariale, les activités du spectacle ont représenté près de 2.500 millions d'euros en 2003, dont les deux tiers relève de l'audiovisuel (et 34% le spectacle vivant) et plus de la moitié (53%) concerne les intermittents (permanents 47%).



Répartition de la masse salariale en 2003 (en millions d'euros)

	France			Basse-Normandie		
	Intermittents	Permanents	Total	Intermittents	Permanents	Total
Spectacle vivant	453	391	844	3,5	3,9	7,4
Audiovisuel	853	782	1 635	0,3	2,1	2,4
<b>Total spectacle</b>	<b>1 306</b>	<b>1 173</b>	<b>2 479</b>	<b>3,8</b>	<b>6</b>	<b>9,8</b>
Autres activités du spectacle	223	-	223	3,5	-	3,5
Manifestations occasionnelles	137	-	137	2,1	-	2,1
<b>Total des effectifs déclarés à Audiens</b>	<b>1 666</b>	<b>1 173</b>	<b>2 839</b>	<b>9,4</b>	<b>6</b>	<b>15,4</b>

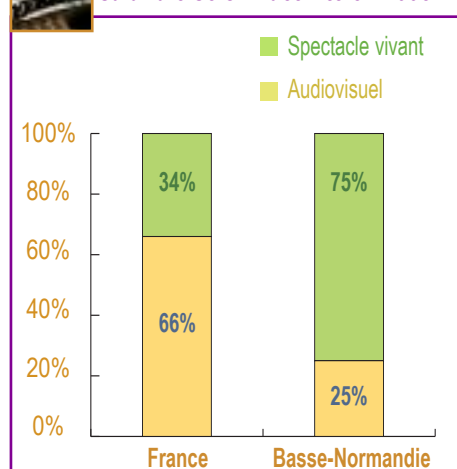
Source : Audiens

### Zoom sur la Basse-Normandie

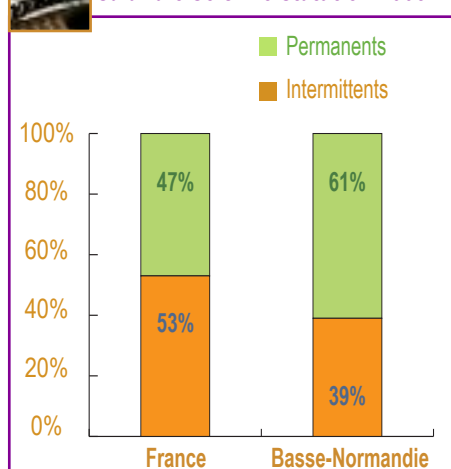
La masse salariale représentée par les activités du spectacle (sur les codes NAF spectacle) en Basse-Normandie s'élève à un peu moins de 10 millions d'euros (soit 0,4% de la masse salariale sur l'ensemble de la France) : en terme d'activité, les trois quarts de cette somme est imputable au spectacle vivant et en terme de statut un peu plus de 60% concernent les salaires de permanents.



Répartition de la masse salariale selon l'activité en 2003



Répartition de la masse salariale selon le statut en 2003



## Zoom sur les intermittents du spectacle

Source : Le marché du travail des artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du spectacle vivant (1987-2003), d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles - Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, série « Données de cadrage » n°43 - Mai 2006 - 50 p.

Les données issues de la Caisse des Congés Spectacles permettent de cerner au plus près l'emploi intermittent (effectifs, nombre de contrats annuels, rémunération annuelle, ...) sur une longue période.

*Champ : Ensemble des artistes et techniciens du spectacle n'ayant pas été occupés de manière continue chez un même employeur pendant les 12 derniers mois précédant la demande de congé - Dernières données disponibles 2003*

### Intermittents du spectacle

Les artistes, ouvriers, techniciens des entreprises du spectacle, de la production du cinéma, de l'audiovisuel, de la radio et de la diffusion sont considérés comme intermittents du spectacle relevant des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage lorsqu'ils sont engagés par CDD, employés par une entreprise dont l'activité est répertoriée et occupant des fonctions figurant sur une liste officielle.

Pour bénéficier de l'allocation chômage au titre de l'intermittence les professionnels doivent remplir les conditions d'affiliation à l'Assurance chômage à savoir : avoir travaillé 507 heures ou plus au cours des 319 derniers jours pour les artistes (soit environ 10 mois et demi) et 304 jours pour les ouvriers et les techniciens (soit environ 10 mois)

### ◆ Les tendances du marché du travail intermittent entre 1987 et 2003

Selon la source citée ci-dessus, « Depuis une quinzaine d'années, l'évolution du marché du travail intermittent se caractérise par un déséquilibre entre la croissance des effectifs salariés, celle du volume de travail et celle des rémunérations. Si le nombre d'intermittents a plus que triplé entre 1987 et 2003, le volume global de travail et la masse salariale ont augmenté de façon bien plus modérée, entraînant mécaniquement une dégradation continue des situations individuelles moyennes. »



### France : Le marché du travail intermittent en 1987 et 2003

	1987	2003	Evolution (en %) 1987/2003
Effectifs intermittents	36.649	124.796	+215
Contrats intermittents (en milliers)	165,3	1.413,8	+755
Volume de travail (en milliers de jours)	3.520	7.453	+112
Masse Salariale (millions d'euros)	647	1.503	+132
Durée moyenne d'un contrat intermittent (en jours)	21,3	5,3	-75
Nombre moyen de contrats par intermittent	4,2	11,3	+169
Volume moyen de travail par intermittent (en jours)	88,8	59,7	-33
Salaire journalier par intermittent (en euros)	183,8	201,7	+10
Rémunération moyenne par intermittent (en euros)	16.317	12.044	-26

Les principaux constats pouvant être faits sur cette période sont les suivants :

- Une croissance globale du marché du travail intermittent
- Un fractionnement de plus en plus important de l'emploi

De 21 jours en 1987, un contrat de travail intermittent ne dure plus que 5 jours en 2003 ; dans le même ordre d'idée, le nombre de contrats par intermittent est passé de 4 à 11 ce qui signifie que pour parvenir à un même volume de travail, un intermittent doit donc en 2003 obtenir plus de deux fois plus de contrats qu'en 1987...

Si le salaire journalier moyen a augmenté au cours de la période (+10%), cela n'a pas suffi à enrayer la baisse continue des rémunérations annuelles moyennes (-26%), elle-même liée à l'effondrement des volumes annuels moyens de travail (-33%).

- Une dégradation des situations individuelles, particulièrement dans les professions artistiques

Entre 1987 et 2003, les artistes ont vu leurs effectifs multipliés par plus de trois (de 20.000 à 66.000) et dans le même temps ils ont subi une diminution de la moitié de leur volume annuel moyen de travail et de près d'un tiers de leur rémunération moyenne annuelle.



## France : Le marché du travail intermittent par catégorie professionnelle en 2003

	1987	1987	2003	Evolution (en %) 1987/2003
Effectifs intermittents	66.335	21.913	31.810	124.796
Evolution 1987 - 2003 (%)	+230	+140	+269	+215
Volume moyen de travail par intermittent (en jours)	42,1	84,5	77	59,7
Evolution 1987 - 2003 (%)	- 49	- 18	- 19	- 33
Salaire journalier par intermittent (en euros)	216,4	246,4	155,6	201,7
Evolution 1987 - 2003 (%)	+32	+4	+5	+10
Rémunération moyenne par intermittent (en euros)	9.111	20.831	11.980	12.044
Evolution 1987 - 2003 (%)	-32	-15	-15	-26

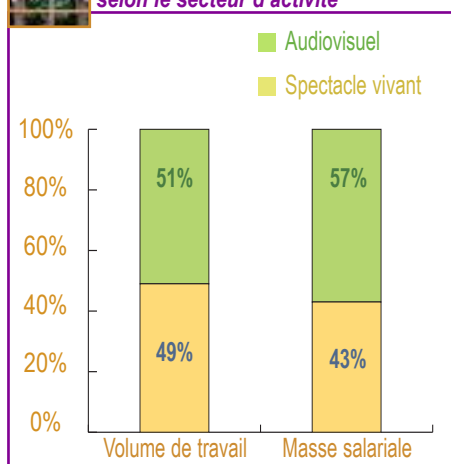
- Une croissance de l'offre d'emploi plus marquée dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel

En raison d'une croissance de l'offre d'emploi plus importante dans le spectacle vivant (+165%) que dans l'audiovisuel (+75%), un rééquilibrage s'est effectué entre les deux secteurs en 15 ans impliquant désormais une part relativement équivalente de chacun dans l'offre d'emploi (volume de travail).

Cependant le poids de l'audiovisuel dans la masse salariale globale demeure prédominant, ceci s'expliquant par des salaires journaliers moyens beaucoup plus importants dans l'audiovisuel (236 euros) que dans le spectacle vivant (169 euros).



### Répartition du volume de travail et de la masse salariale des intermittents selon le secteur d'activité

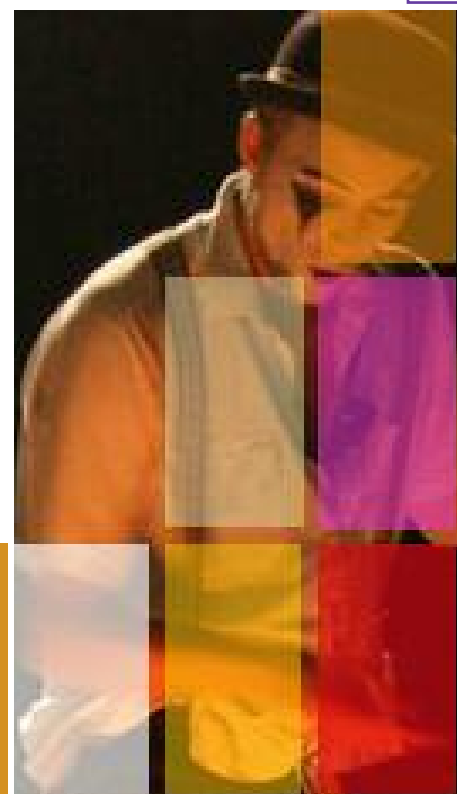


- Une concentration sur l'Ile-de-France qui tend à se réduire

Si en 2003, l'Ile-de-France concentre encore plus des deux tiers du volume de travail, cette part tend à régresser depuis 1998, plus particulièrement à Paris (44% du nombre total de jours travaillés en 2003 contre 48% en 1998). Si le déséquilibre entre l'Ile-de-France et les autres régions est extrêmement marqué dans

l'audiovisuel, la répartition de l'offre d'emploi est relativement égale lorsqu'il s'agit du spectacle vivant.

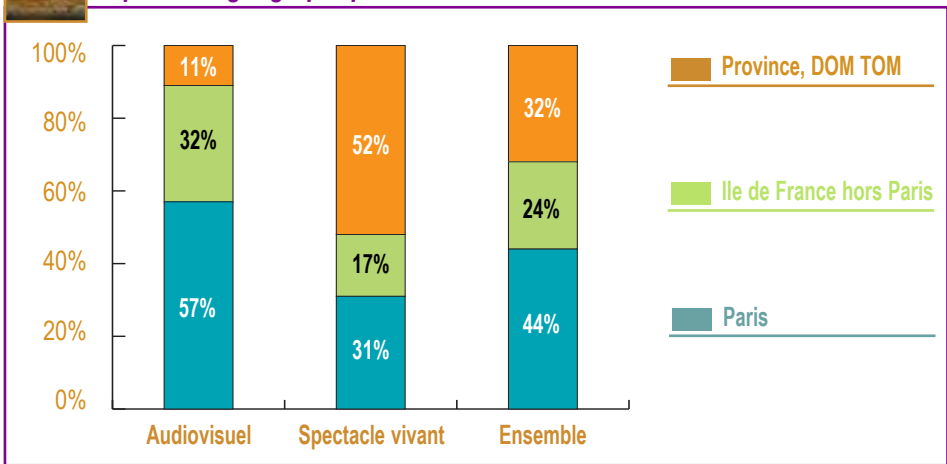
A noter que le salaire journalier en Ile-de-France est plus élevé que dans les autres régions (219 euros).



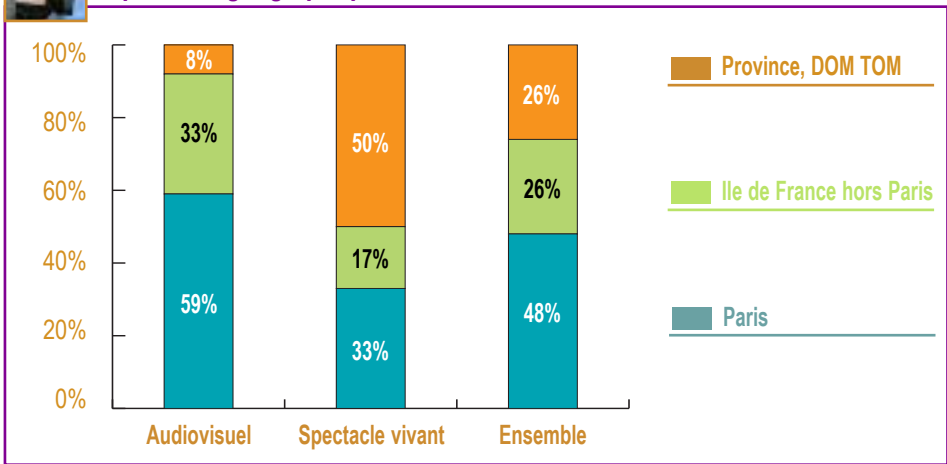




### Répartition géographique du volume de travail en 2003



### Répartition géographique de la masse salariale en 2003



### Zoom sur la Basse-Normandie

Selon les données de la Caisse des Congés Spectacle, concernant l'intermittence, la Basse-Normandie représente à peine 1% des effectifs intermittents, 0,6% du volume de travail et 0,5% de la masse salariale.

Par ailleurs, en 2003, un intermittent ayant travaillé dans une entreprise bas-normande gagne en salaire journalier 35 euros de moins que la moyenne nationale.

Le spectacle vivant est le secteur le plus représenté en région : plus de 80% du volume de travail et de la masse salariale des intermittents se concentrent sur des activités du spectacle vivant (soit 20% dans l'audiovisuel). La catégorie professionnelle ayant la plus forte offre d'emploi en Basse-Normandie est celle des artistes puisque ces derniers représentent 56% du volume de travail (suivi par les techniciens 33% et les cadres 8%) et 60% de la masse salariale.



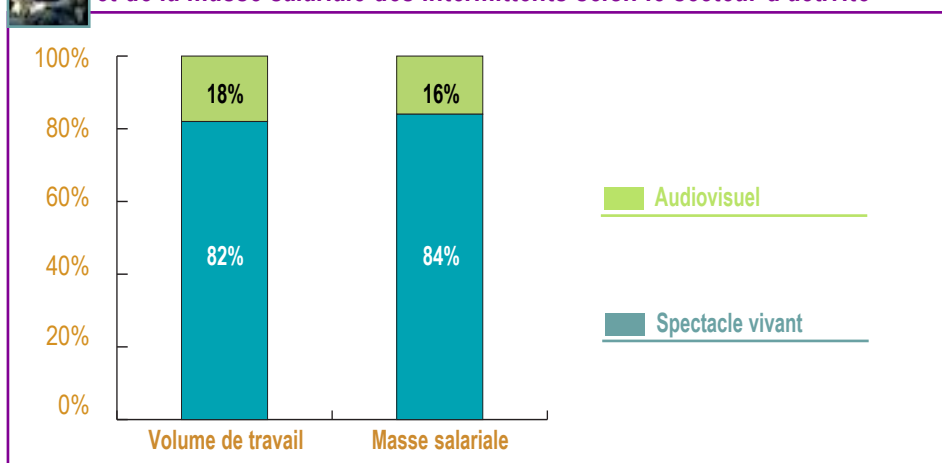


### Comparatif France / Basse-Normandie : évolution du marché du travail entre 1998 et 2003

	France		Basse-Normandie	
	2003	Evolution (en %) 1998/2003	2003	Evolution (en %) 1998/2003
Effectifs intermittents	124.796	+25	1.188	+35
Volume de travail (en milliers de jours)	7.453	+17	48	+39
Masse Salariale (millions d'euros)	1.503	+24	8	+38
Salaire journalier par intermittent (en €)	201,7	+6	167,1	-0,4



### Basse-Normandie : répartition du volume de travail et de la masse salariale des intermittents selon le secteur d'activité



### ◆ Profil des salariés intermittents

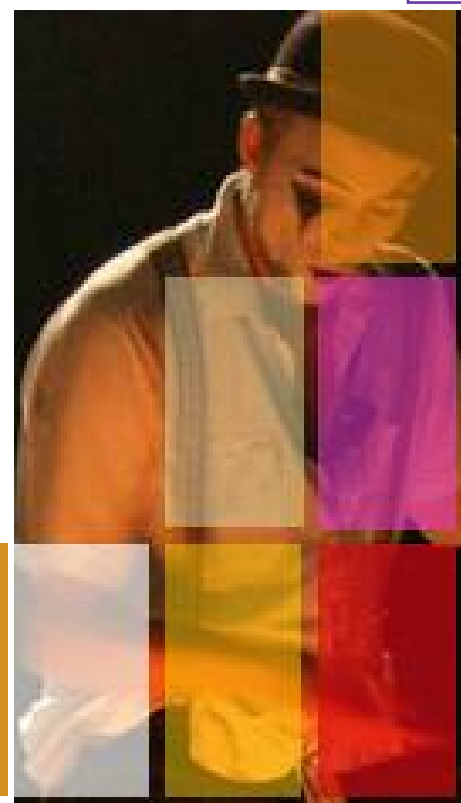
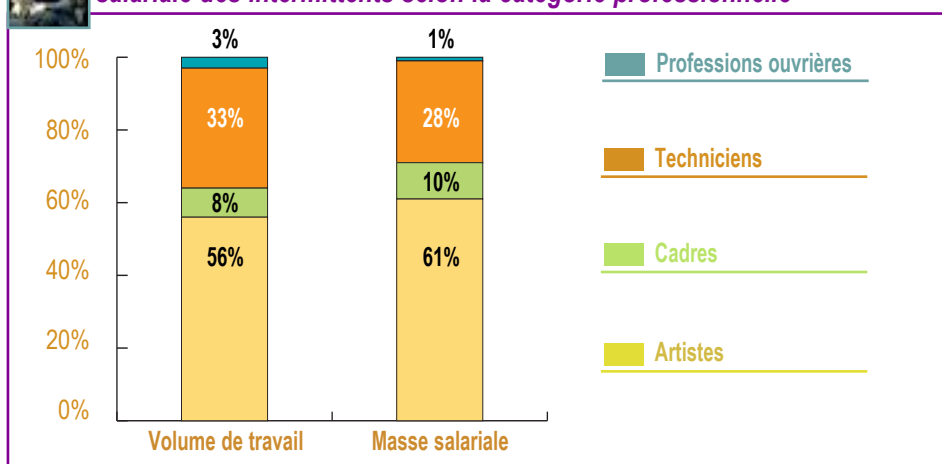
La population des intermittents est représentée par une forte majorité d'hommes, plutôt jeunes, et résidant majoritairement en région parisienne :

- Deux tiers des intermittents sont des hommes et cette surreprésentation masculine concerne toutes les catégories professionnelles.
- Près de la moitié des intermittents ont moins de 35 ans et cette jeunesse est particulièrement marquée pour les techniciens (63%).
- Un intermittent sur deux réside en Ile-de-France

Un intermittent travaille en moyenne 60 jours par an, pour un salaire journalier de 202 euros, et une rémunération annuelle moyenne de 12.000 euros.



### Basse-Normandie : répartition du volume de travail et de la masse salariale des intermittents selon la catégorie professionnelle





## Le marché du travail

Source : ANPE - Champ : Ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, inscrit à l'ANPE en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8.

### Remarque de l'observatoire de l'ANPE

Dans le domaine du spectacle, la frontière entre « population active en emploi » et « population active au chômage en recherche d'un emploi » est plus ténue que dans les autres domaines en raison :

- du caractère extrêmement court des contrats impliquant des allers-retours incessants entre emploi et chômage ;

- d'une inscription très souvent permanente des actifs concernés (parce que les métiers du spectacle sont essentiellement exercés au travers d'activités réduites).

Etudier les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle revient dès lors à largement étudier les « travailleurs des métiers du spectacle ».

### LES DEMANDEURS D'EMPLOI DES METIERS DU SPECTACLE



#### Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2006, les demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant sont au nombre d'environ 136.000.

En 2004, 2005 puis 2006, il est constaté une baisse des effectifs (-0,2%, -0,4% puis -2,1%) qui semble confirmer l'interruption du mouvement de croissance continue des demandeurs d'emploi sur ces métiers de 1997 à 2002 (avec des taux de croissance annuels d'environ 7%).

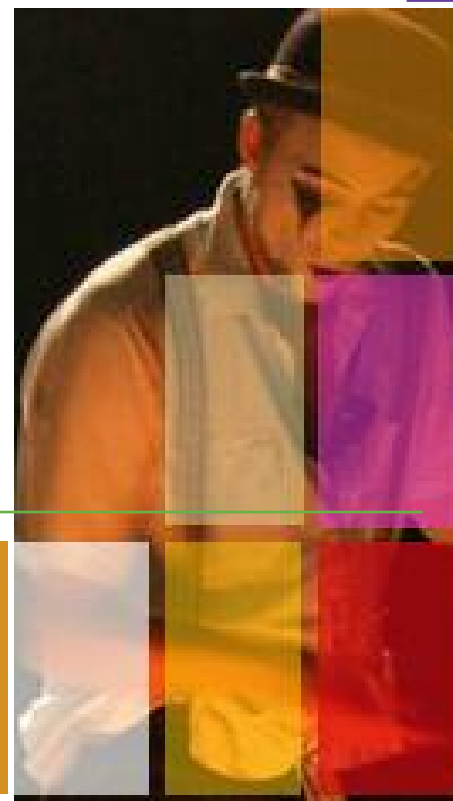
En 2005, la moitié des demandeurs d'emploi est indemnisé au titre du régime de l'intermittence (la moitié de la population étudiée relève donc plutôt de la catégorie des inscrits-travailleurs), 15% relèvent du régime général d'indemnisation et un tiers n'est pas indemnisé.

L'Ile-de-France concentre une grande partie de la demande d'emploi des métiers du spectacle (47%, et plus particulièrement Paris où plus du quart des demandeurs sont inscrits), suivie par les régions PACA et Rhône-Alpes (rassemblant respectivement 8% et 7%).

#### Zoom sur la Basse-Normandie

A la même date, 1.539 demandeurs d'emploi des métiers du spectacle sont inscrits en Basse-Normandie (soit 1% du national). A l'inverse de ce qui se passe au plan national, les effectifs bas-normands tendent à augmenter sur les trois dernières années (+6% en 2004, +0,6% en 2005 et + 0,7% en 2006) avec une évolution de 53% au total depuis 1997 (+41% pour le national).

En 2005, en Basse-Normandie, 46% des demandeurs d'emploi sont indemnisés au titre du régime de l'intermittence, 17% relèvent du régime général d'indemnisation et plus du tiers n'est pas indemnisé.





## Nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle en 2005 et 2006

	France			Basse-Normandie	
	2005	2006	Evolution 2006/1997	2005	2006
21211 Artistes dramatiques	21 103	21.341	50%	188	1.539 Evolution 2006/1997 +53%
21212 Artistes de la musique et du chant	34 406	33.662	39%	471	
21213 Artistes de la danse	6 950	6.794	56%	64	
21214 Artistes du cirque et du music-hall	4 389	4.374	40%	65	
21215 Professionnels de la mise en scène et de la réalisation	10 847	10.758	28%	72	
21216 Animateurs présentateurs	2 888	3.636	4%	43	
21217 Présentateurs de modèles	269	271	-3%	nd	
21221 Professionnels du son	10 903	10.781	54%	146	
21222 Professionnels de l'image	7 339	7.166	35%	78	
21223 Professionnels de l'éclairage	5 047	5.050	31%	82	
21224 Professionnels du décor et des accessoires	8 736	8.585	18%	91	
21225 Professionnels du costume et de l'habillement	2 440	2.387	26%	36	
21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage	1 816	1.765	60%	nd	
21227 Professionnels du montage, de l'image et du son	5 283	5.251	62%	39	
21231 Professionnels de la production de spectacles	14 844	14.735	59%	131	
21232 Agents de promotion des artistes	867	741	102%	8	
<b>TOTAL</b>	<b>138 127</b>	<b>136.297</b>	<b>+41%</b>	<b>1 523</b>	

16

### Profil des demandeurs d'emploi des métiers du spectacle

Les demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle présentent les caractéristiques suivantes :

- Une très forte proportion d'hommes (les deux tiers), en particulier dans les métiers les plus techniques ;
- Près des deux tiers des demandeurs ont moins de 40 ans ;
- Un niveau d'études générales élevé : 45% des demandeurs d'emploi sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à Bac+2, mais ce niveau de diplôme moyen recouvre de fortes disparités selon le métier recherché ;
- 46% résident en Ile-de-France : cette concentration francilienne est davantage marquée dans les métiers techniques que dans les métiers artistiques.
- 10% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires du RMI



**Caractéristiques sociodémographiques des demandeurs d'emploi  
des métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant -France entière**

	Part des hommes	Part des moins de 40 ans	Part des diplômés bac+2 et plus	Part des résidents en Ile de France
21211 Artistes dramatiques	51%	57%	48%	57%
21212 Artistes de la musique et du chant	77%	58%	35%	28%
21213 Artistes de la danse	27%	72%	44%	40%
21214 Artistes du cirque et du music-hall	67%	60%	26%	23%
21215 Professionnels de la mise en scène / réalisation	64%	56%	69%	69%
21216 Animateurs présentateurs	80%	71%	21%	25%
21217 Présentateurs de modèles	34%	77%	30%	68%
21221 Professionnels du son	94%	77%	41%	41%
21222 Professionnels de l'image	84%	70%	55%	53%
21223 Professionnels de l'éclairage	91%	70%	26%	36%
21224 Professionnels du décor et des accessoires	75%	55%	32%	48%
21225 Professionnels du costume et de l'habillement	9%	59%	40%	51%
21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage	17%	65%	18%	66%
21227 Professionnels du montage, de l'image et du son	60%	74%	68%	69%
21231 Professionnels de la production de spectacles	53%	64%	62%	58%
21232 Agents de promotion des artistes	49%	71%	59%	45%
<b>TOTAL</b>	<b>66%</b>	<b>63%</b>	<b>45%</b>	<b>46%</b>



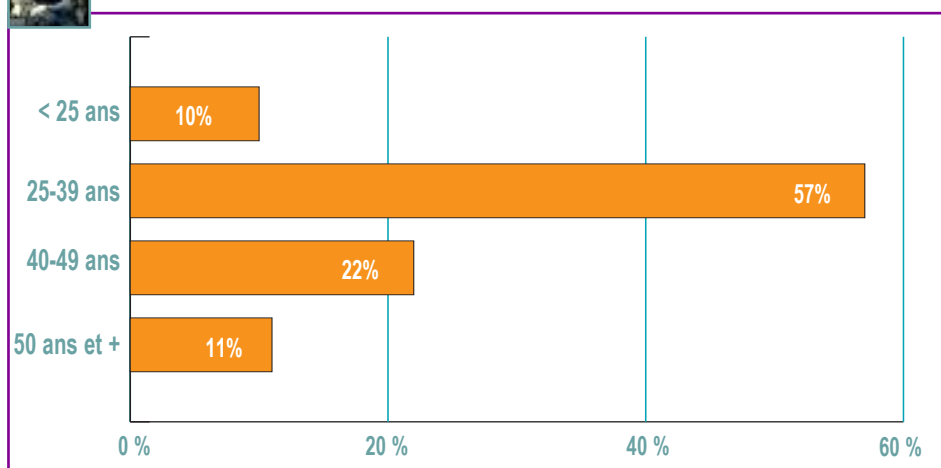
## Zoom sur la Basse-Normandie

Le profil des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle en Basse-normandie se caractérise par :

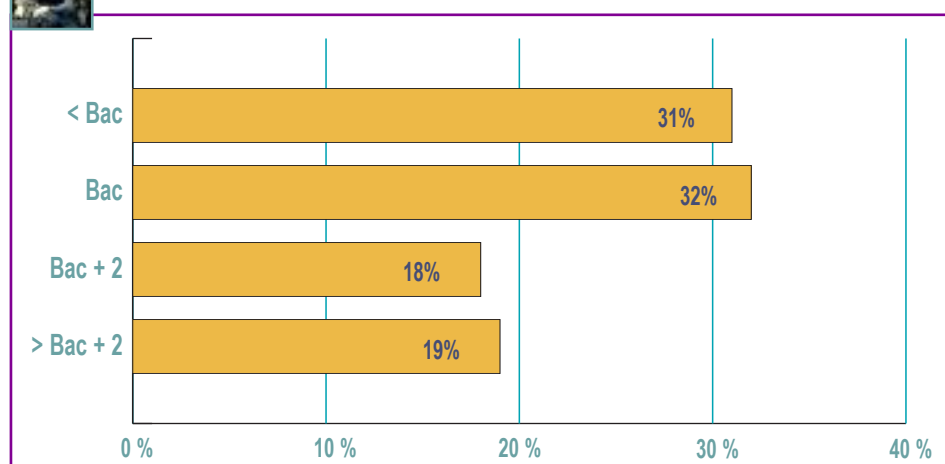
- La présence prédominante des hommes (71%), surtout dans les métiers techniques (autour de 90% d'hommes chez les professionnels du son, de l'image ou encore de l'éclairage) ;
- Une majorité de demandeurs âgés de moins de 40 ans (les deux tiers), notamment parmi les techniciens du son ou de l'éclairage (autour de 80%) ;
- Un niveau d'études générales plus faible que la moyenne nationale avec « seulement » 37% de titulaires d'un diplôme bac+2 et plus (contre 46% pour la France) et 31% de personnes avec un niveau inférieur au bac (contre 25% au plan national).
- 9% des demandeurs d'emploi inscrits en Basse-Normandie sont bénéficiaires du RMI.



**Pyramide des âges des demandeurs d'emploi bas-normands**



**Niveau de diplôme des demandeurs d'emploi bas-normands**





**Caractéristiques sociodémographiques des demandeurs d'emploi  
des métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant - Basse-Normandie**

	Effectifs 2005	Part des hommes	Part des moins de 40 ans	Part des diplômés Bac+2 et plus
21211 Artistes dramatiques	188	51%	62%	48%
21212 Artistes de la musique et du chant	471	78%	61%	32%
21213 Artistes de la danse	64	20%	nd	48%
21214 Artistes du cirque et du music-hall	65	62%	58%	22%
21215 Professionnels de la mise en scène / réalisation	72	81%	nd	71%
21216 Animateurs présentateurs	43	86%	nd	nd
21217 Présentateurs de modèles	nd	nd	nd	nd
21221 Professionnels du son	146	95%	83%	39%
21222 Professionnels de l'image	78	88%	nd	40%
21223 Professionnels de l'éclairage	82	91%	83%	28%
21224 Professionnels du décor et des accessoires	91	90%	54%	nd
21225 Professionnels du costume et de l'habillage	36	nd	72%	nd
21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage	nd	nd	nd	nd
21227 Professionnels du montage, de l'image et du son	39	69%	nd	nd
21231 Professionnels de la production de spectacles	131	60%	69%	50%
21232 Agents de promotion des artistes	8	nd	nd	nd
<b>TOTAL</b>	<b>1.523</b>	<b>71%</b>	<b>67%</b>	<b>37%</b>

## L'OFFRE D'EMPLOI



A travers son étude de 2005 sur « les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle », l'observatoire de l'ANPE retire les constats suivants concernant l'offre d'emploi en 2004 :

- Au nombre de 94.000 en 2004, les offres d'emploi dans le domaine du spectacle augmentent de 5% par rapport à 2003 ;
- Le profil d'offres d'emploi est en cohérence avec celui des demandeurs : 92% des offres recueillies concernent « les artistes du spectacle » (codes 21211 à 21217), et 8% les techniciens du spectacle.
- Une quasi-totalité de contrats de travail à durée déterminée : seuls 2,3% des offres concernent des CDI (alors que tous secteurs confondus l'ANPE enregistre 30% d'offres en CDI). Cette prédominance touche moins les techniciens (autour d'un quart de CDI) que les artistes (seul 0,1% d'offres en CDI) : si on exclut les offres d'artistes, la proportion de CDI atteint près de 11%.
- La durée extrêmement courte des offres du spectacle enregistrées par l'ANPE : en 2004, 82% des offres sont d'une durée inférieure à huit jours et plus précisément les deux tiers des offres concernent un contrat d'une journée, la durée moyenne des offres étant d'un mois et demi. Si on exclut la catégorie des artistes dramatiques, la part des contrats d'une durée inférieure à huit jours passe à 42%.





# La formation

## L'OFFRE DE FORMATION : DES RECENSEMENTS EN COURS



### Dans le spectacle vivant

Constatant la croissance exponentielle de l'offre de formation menant aux métiers ou aux activités du spectacle vivant, la CPNEF-SV\* a demandé la réalisation d'un répertoire des formations existantes y préparant.

L'observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant a ainsi mené un premier travail de recensement afin de constituer un répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant.

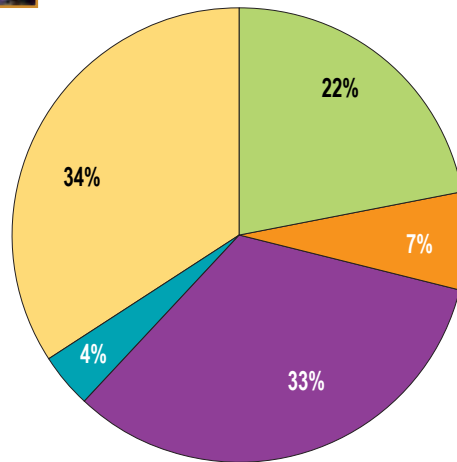
De 450 offres de formations recensés puis analysées, l'observatoire a retenu et fait figurer dans le répertoire 352 formations.

Le profil de ces formations est présenté à travers les trois graphiques qui suivent :

\* CPNEF-SV : Commission Paritaire Emploi-Formation - Spectacle Vivant



### Les formations selon l'autorité de tutelle de l'établissement



Ministère Education Nationale  
(enseignement supérieur)

Ministère Education Nationale  
(enseignement professionnel)

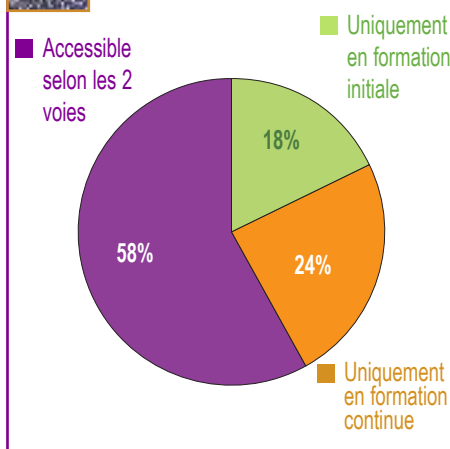
Ministère Culture  
et Communication

Ministère Culture et Communication  
et Education Nationale

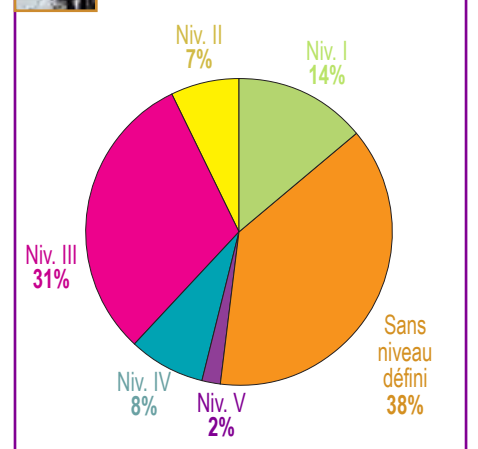
Etablissements privés  
ou consulaires



### Répartition des formations par modes d'accessibilité



### Répartition des formations par niveaux





Répartition des formations par types d'activités et par domaines professionnels

Activités	Domaines	Nb. de formations certifiantes	Nb. de formations inscrites au RNCP (au 31.08.2006)	Nb. de formations qualifiantes	Total
Activités artistiques	Art dramatique	13	6	22	35
	Danse	5	5	13	18
	Musique (instrumentale)	8	5	14	22
	Chant	5	1	7	12
	Art du cirque - Art visuel	3	2	1	4
	Autres activités artistiques	1	1	0	1
	Formation et accompagnement artistique	91	89	4	95
	<b>Total</b>		<b>126</b>	<b>109</b>	<b>61</b>
Activités technico-artistiques	Régie, machinerie, plateau, accessoires	11	10	12	23
	Eclairage	6	5	6	12
	Son	8	6	14	22
	Audiovisuel - Vidéo	0	0	1	1
	Décor	7	6	10	17
	Costume	19	19	6	25
	Coiffure, maquillage	1	1	10	11
	<b>Total</b>		<b>52</b>	<b>47</b>	<b>59</b>
Activités administratives	Direction, administration, production	33	5	10	43
	Communication, fonctions commerciales	9	1	2	11
	Accueil	0	0	0	0
	<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>Total général</b>		<b>220</b>	<b>162</b>	<b>132</b>	<b>352</b>

Source : site de la CPNEF du spectacle vivant [www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org)



### Dans l'audiovisuel :

L'observatoire des métiers de l'audiovisuel prévoit pour la fin 2007 un recensement au plan national de l'ensemble de l'offre de formation initiale et/ou professionnelle menant à un diplôme ou à une qualification professionnelle spécifique au domaine de « l'audiovisuel ». (Information à suivre sur le site [www.observatoire-av.fr](http://www.observatoire-av.fr))

En attendant ce recensement officiel, certains guides « payants » réalisent ce type de travail. Ainsi, reconnu par la profession et le Ministère de la Culture, le guide édité\* par le centre de documentation sur la création audiovisuelle et multimédia Vidéadoc\*\* recense plus de 700 formations aux métiers du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Ces formations sont destinées aux lycéens et étudiants mais aussi aux salariés et demandeurs d'emploi.



\* Guide des formations aux métiers de l'audiovisuel et du multimédia par Frédéric Goldbronn, Violaine Harchin, et Didier Zyserman Vidéadoc, 6ème édition - janvier 2007 - 187 p.

\*\*Vidéadoc est une association missionnée par le Centre national de la cinématographie (CNC) pour délivrer au public l'information la plus exhaustive sur les formations dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (formations universitaires, filières professionnelles, stages), pour conseiller en aidant à bâtir un projet professionnel le plus adapté à un niveau d'études et à trouver le financement pour les formations envisagées

## LA FORMATION CONTINUE DANS LE SPECTACLE VIVANT ET L'AUDIOVISUEL

Source : AFDAS



### Les chiffres clés 2005 de la formation continue dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

	Spectacle vivant	Audiovisuel cinéma	Evolution (en %) 1987/2003	
Entreprises cotisantes	13.260	6.441	<b>19.701 entreprises</b>	
Contributions collectées (en euros)	Près de 26 millions	Près de 52 millions	<b>78 millions d'euros</b>	
Stagiaires « permanent »	7.683	24.832	Total permanents 32.515	Total stagiaires 43.973
Stagiaires techniciens « intermittents »	2.022	3.375	Total intermittents 11.458	
Stagiaires artistes ou musiciens « intermittents »	6.061		Total intermittents 11.458	

23

En 2005, près de 20.000 entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ont cotisé pour le dispositif de formation professionnelle de l'AFDAS, pour un montant de 78 millions d'euros.

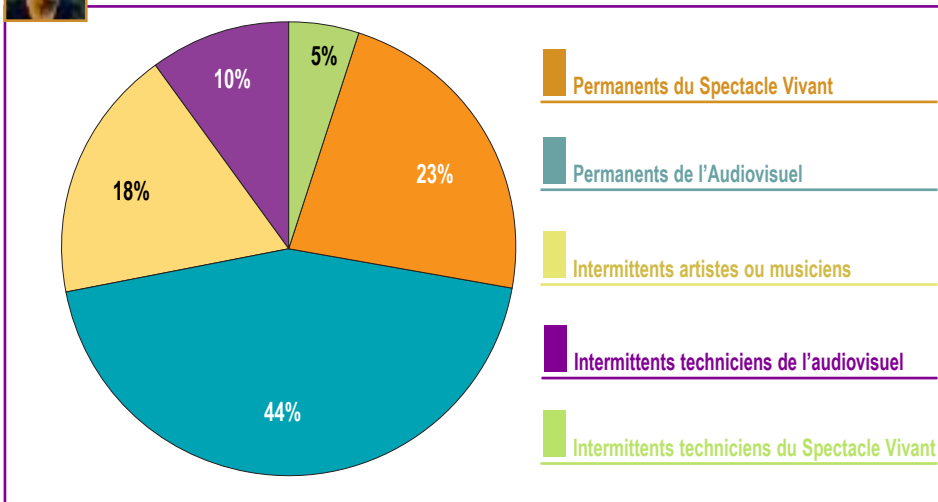
Près de 44.000 personnes travaillant dans ces secteurs ont suivi un stage de formation.

Si chez les permanents les formations les plus fréquentes sont plutôt généralistes (informatique, bureautique, langues, PAO, multimédia), chez les intermittents elles sont naturellement

liées aux compétences personnelles des salariés (surreprésentation des formations artistiques chez les artistes interprètes et musiciens, et des formations à caractère technique chez les techniciens du spectacle et de l'audiovisuel).



### Répartition des stagiaires par statut



Le profil des stagiaires est le suivant :

- une légère surreprésentation masculine (53%) ;
- une part importante des moins de 35 ans (48%), en particulier chez les permanents de l'audiovisuel ;
- une très forte proportion de personnes résidant en Ile-de-France (68%), avec un très fort contraste entre permanents de l'audiovisuel (83% de franciliens) et permanents du spectacle (38%).



### Zoom sur la Basse-Normandie

218 stagiaires bas-normands ont suivi un stage de formation en 2005 : ce groupe était composé aux trois quart de permanents répartis à 50/50 entre le spectacle vivant et l'audiovisuel ; pour le quart restant (les intermittents), il s'agissait essentiellement d'artistes (hors musiciens) et de techniciens du spectacle vivant.





# Synthèse

## Synthèse en chiffres



### Le spectacle vivant et l'audiovisuel en chiffres

	FRANCE	BASSE-NORMANDIE	Sources et date
Etablissements employant au moins 1 salarié permanent	17.314 établissements (67% SV et 33% AV) 123.398 salariés permanents (répartition 49% SV et 51% AV)	313 établissements (70% SV et 30% AV) 1.428 salariés permanents (répartition 62% SV et 38% AV)	UNEDIC 2006
Entreprises cotisant au titre de la formation continue	20.439 entreprises (65% SV et 35% AV)	266 entreprises (73% SV et 27% AV)	AFDAS 2005
Salariés (permanents et intermittents)	264.000 salariés (44% SV et 56% AV) Masse salariale : 2.479 millions euros (34% SV et 66% AV)	2.091 salariés du spectacle (81% SV et 19% AV) Masse salariale : 9,8 millions euros (76% SV et 24% AV)	AUDIENS 2003
Intermittents du spectacle	124.796 intermittents Masse salariale : 1.503 millions euros	1.188 intermittents Masse salariale : 8 millions euros	Caisse Congés Spectacles 2003
Demandeurs d'emploi des métiers du spectacle	136.297 demandeurs d'emploi	1.523 demandeurs d'emploi	ANPE 2006

(Figure entre parenthèse la répartition entre SV : spectacle vivant et AV : audiovisuel)

## Emploi et spectacle en Basse-Normandie

*Synthèse des principales données présentées dans le présent document*

### Employeurs

266 entreprises du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma cotisent au dispositif de formation professionnelle, et représentent 1% des entreprises cotisant à l'AFDAS (2005)

313 établissements dans le secteur du spectacle emploient au moins un salarié permanent, soit à peine 2% des établissements en France (Unedic - 2006)

### Salariés

Environ 2.100 salariés (intermittents et permanents) ont travaillé au moins une journée dans l'une des activités du spectacle en 2003, ce qui représente une masse salariale de près de 10 millions d'euros. (Audiens - 2003) - Part de la Basse-Normandie : 0,8% des salariés et 0,4% de la masse salariale

### Intermittence

Autour de 1.200 intermittents ayant travaillé dans une entreprise bas-normande se sont déclarés à la Caisse des congés spectacle en 2003 (soit à peine 1% des intermittents français), pour un volume de travail de 48.000 jours et une masse salariale de 8 millions d'euros. Le salaire journalier d'un intermittent travaillant en Basse-Normandie est de 167 euros, soit 35 euros de moins que la moyenne nationale. (Caisse des Congés spectacle - 2003)

### Demandeurs d'emploi

1.500 demandeurs d'emploi des métiers du spectacle sont inscrits (soit 1% du national) fin 2006, avec une tendance à l'augmentation sur les trois dernières années.

## Les constats sur les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel en France se caractérisent par les constats suivants :

- Une répartition relativement équilibrée des salariés entre spectacle vivant et audiovisuel mais une masse salariale concentrée aux deux tiers sur l'audiovisuel.
- Des secteurs travaillant énormément avec des salariés intermittents et peu de permanents (75% d'intermittents contre 25% de permanents).
- Une dégradation des situations individuelles : en une quinzaine d'année, les intermittents du spectacle ont vu leurs effectifs augmenter en même temps que diminuaient leur volume moyen de travail (-33%) et leur rémunération moyenne annuelle (-26%).

... et la place de la Basse-Normandie ?

La place de la Basse-Normandie en terme de spectacle vivant et d'audiovisuel est quelque peu réduite en France puisqu'elle rassemble :

- A peine plus de 1% des entreprises cotisantes à l'AFDAS
- Moins de 2% des établissements du spectacle (établissements employant au moins un permanent)
- 0,8% des salariés permanents et intermittents du spectacle (1,2% des effectifs du spectacle vivant et 0,3% de ceux de l'audiovisuel) et 0,4% de la masse salariale générée par les activités du spectacle
- A peine 1% des effectifs intermittents du spectacle, 0,6% du volume de travail de l'intermittence et 0,5% de la masse salariale générée par l'intermittence







## Annexes

### Approche du champ spectacle par les nomenclatures générales : sélection de codes préconisés par la Commission permanente sur l'emploi du Conseil National des professions du spectacle (CNPS)

#### La Commission permanente sur l'emploi du Conseil National des professions du spectacle (CNPS)

Réactivée en 2003, La Commission emploi instituée au sein du CNPS a pour mission :

- d'établir un état des lieux des données disponibles et faire des propositions d'amélioration des systèmes d'information sur l'emploi ;
- d'assurer le suivi et la mise en oeuvre d'une réflexion sur les emplois et les qualifications, en liaison avec les organismes compétents et notamment les Commissions paritaires nationales emploi formation du spectacle vivant et de l'audiovisuel (CPNEF-SV et CPNEF-AV) ;
- de mettre en place des indicateurs et réaliser des études ponctuelles en liaison avec l'Observatoire de l'emploi culturel du Département des études, de la prospective et des statistiques ;
- d'élaborer un cahier des charges pour l'interconnexion des fichiers sociaux.

La Commission est composée :

- de représentants des organisations professionnelles membres du CNPS ;
- des représentants des administrations compétentes ;
- des représentants d'organismes sociaux.

Son secrétariat est assuré par le Département des études, de la prospective et des statistiques et la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, du Ministère de la Culture.

#### Nomenclature Rome « Métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant »

##### Métiers artistiques

- 21211 Artistes dramatiques
- 21212 Artistes de la musique et du chant
- 21213 Artistes de la danse
- 21214 Artistes du cirque et du music-hall
- 21215 Professionnels de la mise en scène et de la réalisation
- 21216 Animateurs présentateurs
- 21217 Présentateurs de modèles

##### Métiers technico-artistiques

- 21221 Professionnels du son
- 21222 Professionnels de l'image
- 21223 Professionnels de l'éclairage
- 21224 Professionnels du décor et des accessoires
- 21225 Professionnels du costume et de l'habillement
- 21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage
- 21227 Professionnels du montage, de l'image et du son
- 21231 Professionnels de la production de spectacles
- 21232 Agents de promotion des artistes

#### Nomenclature NAF « Activités de l'audiovisuel et du spectacle vivant »

##### Audiovisuel

- 221G Édition d'enregistrements sonores
- 921A Production de films pour la télévision
- 921B Production de films institutionnels et publicitaires
- 921C Production de films pour le cinéma
- 921D Prestations techniques pour le cinéma
- 921F Distribution de films cinématographiques
- 921G Édition et distribution vidéo
- 921J Projection de films cinématographiques
- 922A Activités de radio
- 922B Productions de programmes de télévision
- 922D Édition de chaînes généralistes
- 922E Édition de chaînes thématiques
- 922F Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision

##### Spectacle vivant

- 923A Activités artistiques
- 923B Services annexes aux spectacles
- 923D Gestion de salles de spectacles
- 923K Activités diverses de spectacle (dont bals)





## Le système statistique sur l'emploi dans le spectacle

Sources statistiques	Population observée (dans le cadre de la Commission)	Date	Donnée produite en 2004-2005	Donnée produite en 2005-2006
<b>Sources générales</b>				
Enquête Emploi (Insee)	Actifs exerçant une profession du spectacle à titre principal (salariés et non-salariés)	Moyenne sur l'année	131.000 actifs (moyenne annuelle sur 2003)	134.000 actifs (moyenne annuelle sur 2004)
Recensement de la population (Insee)	Actifs exerçant une profession du spectacle à titre principal (salariés et non-salariés)	Comptage à une date donnée	128.000 actifs (mars 1999)	Pas d'actualisation avant 2007-2008
DADS (Insee)	Salariés ayant travaillé au moins 500 heures dans une entreprise du spectacle	Total sur l'année	131.000 salariés* (2001)	Actualisation en attente
<b>Sources professionnelles</b>				
Caisse des congés spectacles	Salariés intermittents ayant eu au moins un contrat (même s'ils ne sont pas indemnisés par l'Unédic)	Total sur l'année	123.000 salariés intermittents (2002)	125.000 salariés intermittents (2003)
Unédic	Salariés intermittents indemnisés au titre des annexes VIII et X du régime de l'assurance-chômage	Total sur l'année	105.000 salariés intermittents indemnisés (2004)	99.000 salariés intermittents indemnisés (2005)
Audiens	Ensemble des salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle (intermittents et permanents)	Total sur l'année	262.000 salariés 196.000 intermittents 73.000 permanents** (2002)	264.000 salariés 198.000 intermittents 72.000 permanents** (2003)
Afdas	Salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'au moins une formation	Total sur l'année	32 000 salariés bénéficiaires d'un stage de formation (2004)	44 000 salariés bénéficiaires d'un stage de formation (2005)
ANPE	Demandeurs d'emploi dans un des métiers du spectacle (en fin de mois)	Comptage à une date donnée	141 000 demandeurs d'emploi (31 décembre 2004)	138 000 demandeurs d'emploi (31 décembre 2005)

Source : Les Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel - n°47, Octobre 2006 : « Emploi et spectacle - Synthèse des Travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil National des professions du spectacle (CNPS) 2005-2006 » - p.13

\* En 2001, les DADS ont recensé 395 000 salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle. Parmi eux, 131 000 ont travaillé plus de 500 heures dans ce même secteur. Le volume total d'heures travaillées dans le spectacle est d'environ 205 millions. Ce volume d'heures est équivalent à environ 128 000 salariés à temps plein dans le spectacle.

\*\* Certains salariés ont eu à la fois des périodes d'emploi en tant que permanents et en tant qu'intermittents.

## Principales sources documentaires et statistiques utilisées

## Liens utiles

Observatoire des métiers de l'audiovisuel - *Statistiques entreprises et formations dans le secteur de l'audiovisuel 2005* - Source AFDAS - 25 p.

L'observatoire de l'ANPE, *Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle* - Collection Les essentiels - Novembre 2005 - 40 p.

L'observatoire de l'ANPE - *La demande d'emploi du spectacle dans les régions* - Document de travail, Séminaire du réseau Culture Spectacle des 8 et 9 février 2007 - 16 p.

Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel (Ministère de la Culture) :

N° 47 « *Emploi et spectacle : Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du conseil Nationale des professions du spectacle (CNPS) 2005-2006* », octobre 2006, 86 p.

N° 43 « *Le marché du travail des artistes et intermittents de l'audiovisuel et du spectacle vivant (1987-2003)* » d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles - Série « Données de cadrage », mai 2006, 50p.

N° 38 « *L'emploi dans le spectacle en région - Données statistiques* » - Série « Travaux de la CNPS », avril 2005, 37 p.

N° 40 « *Emploi et spectacle : Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du conseil Nationale des professions du spectacle (CNPS) 2004-2005* », octobre 2005, 100 p.

ERREFOM - « *Emploi et formation à l'audiovisuel en Basse-Normandie* », 2002, 118 p.

Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation Spectacle Vivant  
Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant.  
[www.cnefsv.org](http://www.cnefsv.org)

Observatoire des métiers de l'audiovisuel  
[www.observatoire-av.fr](http://www.observatoire-av.fr)

Ministère de la Culture - Département des études, de la prospective et des statistiques  
[www.culture.gouv.fr/deps/](http://www.culture.gouv.fr/deps/)

Portail de l'AFDAS (OPCA des secteurs étudiés)  
[www.afdas.com](http://www.afdas.com)

APDS (Association professionnelle du spectacle et de l'audiovisuel)  
Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage  
[www.apds-apprentissage.fr](http://www.apds-apprentissage.fr)

ANPE Culture-Spectacle  
[www.culture-spectacle.anpe.fr](http://www.culture-spectacle.anpe.fr)

Agence Française pour le Jeu Vidéo (AFJV)  
[www.afjv.com](http://www.afjv.com)

